



**AVIS DE VACANCE DE POSTE N° AFCHPR/2019/04**  
**CHAUFFEUR/COURSIER, GRADE GS B7**  
**COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES**  
**(Date limite de dépôt de candidature : 15/10/2019 – poste local)**

La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples a été créée en vertu de l'article premier du Protocole relatif à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples portant création d'une Cour africaine des droits de l'homme, adopté le 9 juin 1998 et entré en vigueur le 25 janvier 2004. La Cour africaine est le premier organe judiciaire continental et a pour mandat de veiller à la protection des droits de l'homme et des peuples. La Cour, devenue opérationnelle en 2006, a son siège à Arusha (République-Unie de Tanzanie).

La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples invite les ressortissants des États membres de l'Union domiciliés en Tanzanie à soumettre leurs dossiers de candidature au poste ci-après

**1. Poste**

- Titre : Chauffeur/Coursier
- Grade : GS B7
- Supérieur hiérarchique : Greffier
- Direction : Greffe de la Cour
- Lieu d'affectation : Arusha

**2. Objectifs du poste**

Assurer des services de transport, d'entretien de véhicules et de coursier.

**3. Principales fonctions et responsabilités**

Sous la supervision générale et directe du Greffier, le titulaire du poste accomplit les fonctions suivantes :

- a) fournir des services de transport.
- b) enregistrer les déplacements officiels, le kilométrage parcouru par jour, la consommation d'essence, l'entretien des véhicules, les réparations, etc.
- c) assurer l'entretien quotidien du (des) véhicule(s) qui lui est/sont affecté(s) ; en vérifier l'huile, l'eau, la batterie, les pneus, etc.
- d) récupérer et livrer le courrier, les documents, l'équipement ou les colis et autres articles sur demande.

- e) assurer l'emballage et la sécurisation du courrier à distribuer ;
- f) s'acquitter de toutes autres tâches qui pourraient lui être confiées.

#### **4. Qualifications requises**

Les candidats doivent être titulaires au minimum du diplôme de fin d'études secondaires du premier cycle et d'un permis de conduire de catégorie C1. Un diplôme supérieur ou une expérience en mécanique auto serait un atout.

#### **5. Expérience professionnelle**

Les candidats doivent justifier au minimum de cinq (5) années d'expérience professionnelle à un poste similaire, acquise de préférence dans une organisation internationale.

#### **6. Autres connaissances et aptitudes :**

Professionnalisme ; concentration, précision, capacité à travailler sous une supervision minimale ; sens de la confidentialité et des relations publiques ; excellentes aptitudes à gérer les relations interpersonnelles et capacité à travailler sous pression dans un environnement multiculturel ; excellente connaissance des organisations internationales ; bonnes connaissances en mécanique.

#### **7. Connaissances linguistiques**

Maîtrise d'une des langues de travail de l'Union africaine (UA). La connaissance d'une ou de plusieurs autres langues de travail de l'UA serait un atout.

#### **8. Termes et conditions**

La nomination au poste se fait sur une base contractuelle pour une période initiale de trois (3) ans, dont les douze premiers mois sont considérés comme une période probatoire. Par la suite, le contrat est reconduit pour une période de deux ans renouvelable, sous réserve de résultats satisfaisants.

#### **9. Égalité des chances**

La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples est un employeur qui donne l'égalité des chances aux hommes et aux femmes; les femmes qualifiées sont encouragées à postuler.

#### **10. Rémunération**

Le salaire de base indicatif est de 6 536,00 dollars américains par an. À ce salaire, s'ajoutent d'autres émoluments, à savoir : l'indemnité pour conjoint à charge, l'indemnité pour enfant à charge, l'indemnité pour frais d'études, etc., conformément aux règlements régissant les fonctionnaires locaux de l'Union africaine.

## **11. Dossiers de candidature**

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

- i) une lettre de motivation indiquant les raisons pour lesquelles le/la candidat(e) sollicite un emploi auprès de la Cour africaine ;
- ii) un Curriculum Vitae détaillé et actualisé, indiquant la nationalité, l'âge et le sexe du/de la candidat(e) (se conformer au format des dossiers de candidature aux postes à pourvoir à la Cour africaine) ;
- iii) les noms et coordonnées (y compris l'adresse électronique) de trois répondants.

Les dossiers doivent être envoyés au plus tard le 15/10/2019 à l'adresse ci-après, par courrier postal ou électronique.

**Cour africaine des droits de l'homme et des peuples**  
**BP. 6274**  
**Arusha (Tanzanie)**  
**Tél. : +255 27 2970 430 /431/432/433/434**  
**Courriel : [humanresources@african-court.org](mailto:humanresources@african-court.org)**